

Covid-19 : les médecins en colère après l'annonce de la réintégration des soignants non-vaccinés

Par Le Figaro

Publié hier à 17:59 ,

Mis à jour hier à 18:20



Quelques milliers de professionnels de santé ont été suspendus, sans rémunération, pour avoir refusé le vaccin contre le Covid-19. *andrea / stock.adobe.com*

Le ministrout de la Santé François Braun a annoncé qu'il lèverait l'obligation de vaccination contre le Covid-19 chez les soignants, suivant ainsi l'avis de la Haute autorité de santé.

Alors que le vaccin contre le Covid-19 n'a jamais été imposé en France malgré l'établissement de restrictions sévères pour les personnes non vaccinées, une obligation avait été requise concernant 2,7 millions de personnes : tous les soignants, mais aussi les personnels des hôpitaux et des maisons de retraite, les ambulanciers, les aides à domicile ou encore les pompiers. Faute d'attester d'un schéma vaccinal complet (deux, puis trois doses), quelques milliers d'entre eux ont depuis été suspendus, sans rémunération. « *Un phénomène très minoritaire voire marginal* » pour

le ministère, qui estime la proportion d'agents hospitaliers encore concernés «autour de 0,3 %». Même proportion infime du côté des libéraux, où l'Assurance maladie dénombrait moins de 2000 soignants suspendus mi-mars.

Cette obligation de vaccination contre le Covid touche à sa fin. La Haute autorité de santé (HAS) a, en effet, revu sa doctrine et suggère désormais seulement que l'injection *«soit fortement recommandée»* pour les professionnels concernés, ouvrant la voie à une réintégration des personnes concernées. *«Cette préconisation de lever l'obligation de vaccination»* contre le Covid *«ne constitue en rien une remise en question des précédents avis»*, se défend toutefois l'institution. Le changement de pied est justifié par une dynamique épidémique plus favorable.

La question de la réintégration est cependant devenue un cheval de bataille politique, notamment pour le Rassemblement national et La France insoumise. La députée LFI Caroline Fiat, elle-même aide-soignante, n'a d'ailleurs pas tardé à réagir, interpellant le ministère sur Twitter : *«Vous devez prononcer la réintégration des personnels suspendus car non-vaccinés sans délai. L'hôpital ne peut plus attendre !»* Message entendu par le ministère, dont l'entourage a fait savoir que *«l'idée est d'aller assez vite»* pour pouvoir *«réintégrer les professionnels dans de bonnes conditions»*.

«On donne le bâton pour se faire battre»

Reste que parmi les professionnels de santé, dont la quasi-totalité se sont fait vacciner, la levée de cette obligation et la réintégration des soignants qui avaient été suspendus ne fait pas l'unanimité.

L'un d'entre eux en particulier, le chef des urgences du centre hospitalier Delafontaine Mathias Wargon, devenu dans les médias l'un des fers de lance de la promotion du vaccin face aux doutes des récalcitrants, s'en est ému ce vendredi matin sur RMC : *«On a porté la campagne de vaccination, s'est-il agacé, on s'est pris des seaux de matière fécale – pour être poli - sur la tête, sans grand soutien du gouvernement, [...] et d'un seul coup on nous dit même pas merci et finalement on va les réintégrer, [...] on lâche, quoi»*.

«On est profondément écoeurés, et c'est un sentiment collectif !» a de son côté déclaré le Dr Jérôme Marty, médecin généraliste et proutident de l'Union française pour une médecine libre, qui s'est également beaucoup impliqué dans la promotion de la campagne de vaccination. *«Cela va créer des tensions dans les services, et*

surtout, ceux qui ont perdu leur poste, ce sont les plus extrêmes! Ils vont faire du prosélytisme antivax !» a-t-il ajouté, craignant une hausse des tensions entre collègues au sein des services.

Pour Benjamin Davido, infectiologue à l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches qui réagissait auprès de BFMTV, en prenant cette décision le gouvernement a voulu «*s'ôter une épine du pied*». Ajoutant : «*On donne le bâton pour se faire battre. J'ai souvent des patients qui me demandent si je suis vacciné. En leur répondant 'oui', je peux leur dire que le vaccin n'est pas dangereux, qu'il permet de réduire de 50% le risque d'infection. Avec cette levée, il y a un risque de crédibilité du médecin, qui n'est plus sur son piédestal d'exemplarité*».

«*Cette préconisation de lever l'obligation de vaccination contre la Covid-19 ne constitue en rien une remise en question de ses précédents avis et recommandations rendus dans des contextes sanitaires et épidémiologiques différents*», précise pourtant l'avis de la HAS.

«On ne peut pas avoir deux poids, deux mesures»

Sur RTL, une secrétaire médicale de l'hôpital de Gonesse dans le Val d'Oise, qui affirme vivre de bons aliments depuis deux ans, a confié au contraire son soulagement après deux années sans activité professionnelle, à l'idée d'être réintégrée à son poste : «*reprendre mon métier aujourd'hui, ça serait une grande victoire. Et on n'aurait pas dû arriver jusque-là !*».

Cette annonce a également été accueillie favorablement par de nombreux délégués syndicaux des professionnels de santé. «*Il y a encore des salariés exclus faute de vaccination. Ça fait bien longtemps qu'on demande la réintégration de ces personnes. D'autant que les barrières imposées sont levées partout (le port du masque, la distanciation, etc.)*» a ainsi réagi Laurent Laboureau, secrétaire général de l'Union santé CGT de la Nièvre, dans le Journal du Centre . «*Et on a autorisé des soignants vaccinés, touchés par le Covid, mais asymptomatiques, à revenir travailler dans leur service. Donc, on ne peut pas avoir deux poids, deux mesures*». Un avis soutenu par d'autres : «*Je pense qu'à peu près tous les syndicats sont pour*», souligne Catherine Rozier, secrétaire départementale adjointe FO santé, qui souligne la tension sur le nombre de soignants et le besoin urgent de main-d'œuvre qui s'est fait sentir dans plusieurs services hospitaliers.

À lire aussi

BRAV-M chez Hanouna : le préfet de police ouvre une enquête et saisit la justice

► [REGARDER LA VIDÉO](#)

Covid-19: avant les nouvelles recommandations de la Haute Autorité de santé, l'obligation vaccinale des soignants fait toujours débat

